COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 3 JUIN 2008

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. HAZARD. BASTION. DUMAS. ROCHAND. GAREL. PAVERO. VIANNAY. GERBOUD. COQUARD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSMOLLARD.
Absent : /

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

1. d'autoriser Madame le Maire à engager une négociation avec le personnel communal travaillant à l'école au sujet de la modification des temps de travail, compte tenu d'une part de la modification du temps scolaire, et d'autre part de nouveaux besoins hebdomadaires exprimés par les enseignantes et les parents : entretien des locaux : + 4,75 h, surveillance de la sieste : + 4 h, surveillance pendant le temps de midi : + 2 h, garderie : + 2 h

2. d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant au contrat pluriannuel conclu avec le Département

3. que la subvention allouée aux centres de loisirs, d'un montant de 1,75 € par enfant et par jour, est également attribuée à la Communauté de Communes pour les activités organisées par ses services pendant l'été (sports, multimédia)

4. de fixer pour l'année scolaire 2008/2009 les tarifs de la garderie périscolaire assurée par l'ASEM : pour les enfants qui empruntent le transport scolaire : 26 € annuel par famille, pour les autres enfants : 95 € par famille inscrite à l'année et 39 € par famille inscrite au trimestre

5. de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2009 :

- locations à but commercial 275 €
- autres manifestations 151 € pour les associations
  174 € pour les personnes privées
- supplément 2e jour 80 €
- caution 500 €
- acompte sur location 75 €

6. de nommer Paul Bastion délégué à la commission d'évaluation des transferts de charges

7. d'engager une réflexion au sujet de l'aménagement de la zone du Garel

EST INFORME :

1. du travail des commissions municipales :

- bâtiments :
  - aménagement du terrain de Rampeau : après examen du dossier, il est décidé de procéder à la rénovation du bâtiment existant
  - travaux dans la chapelle : ils sont réalisés par l'Association d'Education Populaire avec un financement Leader +, des problèmes d'étanchéité ont été signalés par les responsables de l'association
- bulletin – communication : deux réunions ont permis de finaliser le bulletin qui sera édité en juillet

2. du compte rendu de diverses réunions :

- Groupement des 4 cantons : présentation par le délégué des manifestations prévues en 2008
- Création du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

3. de la cessation d'activités du salon de thé en septembre 2008

Fait en Mairie le 5 juin 2008
Le Maire,